

par le secteur privé dans le cadre d'ententes du type construction-exploitation-transfert (CET). Jusqu'à maintenant, la participation du secteur privé s'est faite au moyen d'ententes de type construction-location-transfert (CLT) reposant sur la garantie de la valeur de la production à venir.

Les autres formes d'ententes de type CET et de construction-exploitation-possession (CEP) sont beaucoup plus risquées mais offrent également de meilleures possibilités d'attirer la participation d'investisseurs privés pour le développement d'infrastructures. On ne sait pas encore avec certitude si le gouvernement mexicain sera en mesure d'offrir de telles garanties. Même si les attentes sont élevées et qu'il y a eu beaucoup de promesses, aucun travail de construction n'avait réellement commencé au troisième trimestre de 1995.

Il y a eu un certain nombre de faux départs de programmes de privatisation. C'est ainsi que la centrale de *Carbón II*, alimentée au charbon, qui devait être construite dans l'État de Coahuila a été abandonnée parce que les investisseurs exploitants demandaient le droit de fixer le tarif de l'électricité produite par la centrale afin de rembourser l'équipement antipollution coûteux.

### COMPAÑIA DE LUZ Y FUERZA DEL CENTRO

En février 1994, le gouvernement est parvenu à une entente avec le *Sindicato Mexicano de Electricistas (SME)*, Syndicat mexicain des électriciens, pour transférer légalement la gestion de la *Compañía de Luz y Fuerza del Centro (LyF)*, Compagnie centrale d'éclairage et d'électricité, au syndicat. Le gouvernement a réorganisé la *LyF* et ses trois filiales, créant une nouvelle société appelée *Luz y Fuerza del Centro (LyF)*, Éclairage et électricité du centre. En termes techniques, la nouvelle société reste la propriété du gouvernement mais toutes les décisions sont prises par des dirigeants nommés par le syndicat.

La *LyF* était exploitée, jusqu'à récemment, par une filiale de la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale d'électricité, et ne s'occupait que de la distribution d'électricité dans le Mexico métropolitain. Devenue un organisme indépendant, elle s'occupe de la distribution et de la production. La société commence par chercher des experts-conseils pour former son personnel. Plusieurs appels d'offres pour rénover des installations existantes devraient être lancés au cours des deux prochaines années, y compris du type CET.

### LA PRODUCTION PRIVÉE D'ÉLECTRICITÉ

La *Ley de Energía Eléctrica*, Loi sur l'énergie électrique, permet aux entreprises et aux petites communautés éloignées de produire leur propre électricité. Elle permet aussi

la construction de centrales indépendantes qui vendront la totalité de leur production à la *CFE* ou à l'exportation.

Quatre permis de ce type ont été accordés en 1994 et neuf autres devaient l'être en 1995. Ces centrales produiront environ 167 mégawatts et coûteront plus de 160 millions de \$ US.

### LES DÉBOUCHÉS POUR LES PRODUITS

La construction de centrales électriques par le secteur privé et par la *Comisión Federal de Electricidad (CFE)*, Commission fédérale d'électricité offre de nombreuses possibilités. Ce sont les coentreprises avec des sociétés mexicaines ou étrangères, qui présenteront des soumissions pour ces projets, qui offrent les meilleurs débouchés pour les PME

### Projets hydroélectriques dont les études de faisabilité sont terminées ou en cours

Région	Projet	Emplacement	Capacité	Config.	Production moyenne en GWH
Est	El Ajón	Nayarit	750	3x250	1 630
Ouest	La Parota	Guerrero	765	3x255	1 332
Ouest	Atexcaco	Puebla	120	3x40	336
Ouest	El Gallo	Guerrero	60	2x30	167
Ouest	Copainala	Chiapas	240	3x80	680
Nord-ouest	Soyopa	Sonora	50	2x25	195
Est	Arroyo Hondo	Jalisco	170	2x85	366
Est	Trojes	Jalisco	8	2x4	41
Nord	La Ciudad	Durango	110	2x55	240
Est	Trigomil	Jalisco	18	2x9	42
Est	San Francisco	Jalisco	328	2x164	716
Ouest	Xuchiles	Veracruz	225	3x75	653
Ouest	Omitlán	Guerrero	135	3x45	321
<b>Total</b>			<b>2 979</b>		<b>6 719</b>

Source : Chiffres d'importations fournis par le *Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (SECOFI)*, Secrétariat au commerce et au développement industriel.